

Description de tâche :
2 gardes d'enfants malades à domicile (h,f,x), Service Krank Kanner Doheem
CDI ; 25 heures/semaine
Carrière C1 ou C2 si certificat d'aide socio familiale ou similaire

1. OBJECTIFS ET VALEURS DE L'ASBL

Les 15 services de l'asbl contribuent à l'objectif d'«améliorer la condition de vie des femmes, en les aidant à s'intégrer à la vie économique et sociale en leur garantissant une aide psychologique, juridique et sociale et en leur offrant des formations spécifiques.»

L'approche de Femmes en Détresse ASBL se focalise sur le potentiel et les ressources que chaque personne possède. Le respect, la création d'une relation de confiance et la considération bienveillante de l'autre régissent nos relations entre collègues et avec nos publics cibles.

Outre les valeurs intrinsèques de Femmes en Détresse ASBL que sont l'égalité des hommes et des femmes, le respect des droits de la personne, le respect des différences, la communication transparente, le professionnalisme, la bienveillance et l'empowerment sont d'autres valeurs indispensables.

2. PRESENTATION DU SERVICE

Le Service Krank Kanner Doheem, dénommé ci-après « SKKD », fut créé en 1988 par le CFFM, service de l'asbl, pour soutenir les parents et notamment les familles monoparentales en situation de maladie de leurs enfants.

Cette prestation permet aux parents de poursuivre leur activité professionnelle et aux enfants de se rétablir dans les meilleures conditions et ce dans leur milieu familial.

Le SKKD offre une garde individuelle à domicile en faveur des enfants malades pour

- ne pas dépayser l'enfant,
- être sûr que l'enfant dispose d'un environnement adapté à sa maladie,
- limiter le transport,
- apporter une sécurité pour l'enfant comme pour les parents,
- respecter les habitudes et le rythme de vie de l'enfant,
- apporter à l'enfant réconfort, écoute et attention.

Les demandes de familles monoparentales sont considérées en priorité.

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Vendredi : 7h00 à 12h00 (ensuite répondeur).

Répondeur : 12h00 à 14h00 et de 18h00 jusqu'au lendemain 7h00.

L'horaire des gardes se situe entre 7h00 et 19h00.

Le service est fermé les weekend et jours fériés.

3. DOMAINES D'ACTION

3.1. Tâches principales liées au public cible

- Garde d'enfants malades à domicile.
- Soins de base des enfants (hygiène, alimentation...).
- Application d'une médication ordonnée par les parents ou un médecin.
- Animation adaptée à l'âge et à l'état de santé de l'enfant (bricolage, jeux, promenades...).
- Surveillance de l'état de santé de l'enfant.

Gestion des demandes de garde

Chaque demande de garde est considérée comme urgente, car il s'agit en majorité de maladies aiguës et les appels se font toujours soit le jour avant, soit le jour même de la garde.

- En vue de la réalisation de sa mission, le service a mis en place des procédures pour réaliser dans un très court délai des gardes individuelles à domicile pour enfants malades.
- Mise en place d'un plan de disponibilité hebdomadaire pour les gardiennes à partir de 7:00 heures.
- Accessibilité permanente des gardiennes entre 7:00 et 18:00 heures pour l'organisation de futures gardes.
- Mise à disposition d'un téléphone cellulaire à chaque gardienne, dont l'entretien et le fonctionnement sont financés par le service.

3.2. Tâches organisationnelles liées au public cible

- Gestion des données personnelles des clients de manière confidentielle dans le strict respect de toutes les lois et réglementations applicables.
- Etablissement d'un rapport écrit et oral pour les parents afin de documenter le déroulement de la garde.

3.3. Travail en réseau

- Participation aux réunions de service qui se déroulent une fois par mois, en vue de garantir l'échange et la transmission d'informations importantes ainsi que l'élaboration de projets.
- Participation aux formations proposées ou organisées par le service.
- Transmission des données importants sur les gardes à la responsable et aux collaboratrices.

3.4. Tâches administratives

- Gestion du budget personnel prévu pour l'acquisition de matériel de bricolage.
- Gestion personnelle des heures de travail et des frais de route et transmission à la responsable.

3.5. Tâches de développement

- Réunions en équipe en vue de l'amélioration continue du fonctionnement et des visions du service.

4. PROFIL REQUIS

- Être en possession du permis B et disposer d'une voiture.
- Expérience dans la prise en charge d'enfants malades.
Savoir faire à manger aux enfants malades à leur domicile et les garder tout en les occupant avec des activités (bricolage ou autre).
- Langues maîtrisables : luxembourgeois, français, allemand et anglais.
La maîtrise de la langue luxembourgeoise est obligatoire.
- Maîtrise des logiciels MS-Office.
- Une grande flexibilité est souhaitée : Horaire qui varie de 7h00 à 19h00.
1 jour fixe de libre dans la semaine plus un autre jour adapté à l'organisation de l'équipe et à la demande des clients.
Les durées des gardes peuvent se situer entre 4 heures au minimum et 9 heures au maximum.
- Avoir suivi un cours de premier secours.
- Le certificat d'aide socio familiale ou similaire est un atout.

Veillez adresser vos demandes écrites avec curriculum vitae et pièces à l'appui avant le 25 novembre 2023 à :

gestion@fed.lu (service Ressources Humaines de Femmes en Détresse a.s.bl.)

Veillez noter qu'en cas d'embauche, les extraits des casiers judiciaires afférents vous seront demandés.